



POSTES DE CHARGÉ(E) D'ENSEIGNEMENT À TEMPS PLEIN
DÉPARTEMENT DE GÉNIE DES MINES ET DES MATÉRIAUX
UNIVERSITÉ MCGILL

Le Département de génie des mines et des matériaux de l'Université McGill sollicite des candidatures pour deux postes de Chargé(e) d'Enseignement à temps plein en génie des mines et des matériaux. La date d'entrée en fonction prévue se situe entre le 1er janvier 2024 et le 1er août 2024.

Le département propose deux programmes de premier cycle : le génie minier et le génie des matériaux. Le Baccalauréat en génie des matériaux est un programme coopératif qui comprend un éventail de cours sur le traitement des minéraux, la métallurgie extractive et physique, la science et l'ingénierie des matériaux. Le Baccalauréat en génie minier est également un programme coopératif et comprend des cours dans une variété de sujets miniers, y compris la mécanique des sols et des roches, l'exploitation minière souterraine, la planification minière, la conception minière, l'économie minérale et le traitement des minerais. Le département s'engage à assurer l'excellence de l'enseignement, tant au niveau du premier cycle que des cycles supérieurs, et valorise les services rendus au département, à la faculté et à l'université, ainsi que les services rendus à la profession et à la société en général. Les candidats retenus joueront un rôle de premier plan dans le maintien de la réputation internationale de McGill en matière d'enseignement.

RESPONSABILITÉS

Ces postes impliquent des responsabilités d'enseignement. Les fonctions exercées par les chargés d'enseignement à temps plein comprennent (sans toutefois s'y limiter) ce qui suit:

- Enseigner des cours de base et des cours à option de premier cycle dans l'un des programmes d'enseignement ou dans les deux.
- Veiller à ce que le contenu et la présentation des cours respectent des normes académiques élevées.
- Participer activement aux comités des programmes d'études du département, notamment en collaborant avec des collègues à l'élaboration et à la modification des cours ainsi qu'à la révision des programmes d'études.
- Assurer la direction des activités d'enseignement et d'apprentissage, identifier les outils d'évaluation appropriés pour chaque cours et maintenir des normes académiques élevées.
- Vérifier les évaluations des cours et identifier les domaines à améliorer.
- Veiller au respect des politiques, lignes directrices et procédures de l'université et du département.

FORMATION/EXPÉRIENCE

- Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat (PhD ou équivalent), de préférence avec un premier diplôme en science et génie des matériaux ou en génie minier.
- Les candidats doivent prouver qu'ils ont obtenu des résultats exceptionnels en matière d'enseignement et qu'ils sont fermement dédiés à l'enseignement au niveau du premier cycle, qu'ils sont capables de travailler de manière indépendante et de superviser le travail d'autres personnes, qu'ils promettent d'être des leaders dans le domaine de l'éducation et qu'ils sont capables de créer des environnements pédagogiques innovants dans les salles de classe et les laboratoires pour les étudiants de premier cycle.

- Les candidats ayant une expérience d'enseignement d'un large éventail de sujets au sein des disciplines de la science et de génie des matériaux et de génie minier et/ou établissant des passerelles entre ces disciplines seront privilégiés.
- Les candidats ayant de l'expérience dans l'élaboration et la modification de cours et la conception de programmes d'études seront privilégiés.
- Les candidats ayant de l'expérience dans le processus d'accréditation du Bureau canadien d'accréditation des programmes de génie sont préférables.
- La volonté de créer un environnement qui soutient les principes d'équité, de diversité et d'inclusion est requise. Nos étudiants proviennent de cultures et d'horizons divers, et nous invitons les candidats à indiquer dans leur candidature leur capacité à enseigner et à encadrer dans ce contexte.
- L'adhésion ou l'admissibilité à l'adhésion à une association professionnelle canadienne d'ingénieurs est requise.

L'Université McGill est une institution de langue anglaise dans laquelle la majorité des activités d'enseignement et de recherche s'effectuent en langue anglaise, rendant essentielle l'utilisation de l'anglais pour la communication orale et écrite.

DURÉE DE LA NOMINATION

Il s'agit de postes universitaires à temps plein, non permanent, d'une durée initiale d'un (1) an et de deux (2) ans supplémentaires en cas d'évaluation positive des performances.

SALAIRE

Le salaire sera proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature dans les 30 jours suivant la publication de cette annonce. Les candidatures doivent être adressées au comité de recherche et téléchargées dans Workday https://mcgill.wd3.myworkdayjobs.com/fr-CA/McGill_Careers/job/Wong-Building/Faculty-Lecturer---Mining-and-Materials-Engineering_JR0000047624. Nous remercions tous les candidats de l'intérêt qu'ils portent à l'Université McGill. Toutefois, le Département de génie des mines et des matériaux ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

Le dossier de candidature comprend:

- Une brève lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un portfolio d'enseignement comprenant l'intérêt pour l'enseignement et la preuve de l'efficacité de l'enseignement dans le passé.
- Un exposé de l'expérience professionnelle en génie et/ou de l'expérience en matière de recherche, de la pertinence de l'approche pédagogique et des avantages potentiels de cette expérience pour l'élaboration du programme/des cours.
- Les noms et coordonnées de trois personnes de référence.

Pour plus d'informations, envoyez un courriel à l'adresse suivante : position.mm@mcgill.ca

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ ET DE LA DIVERSITÉ

L'Université McGill s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté, tout en valorisant la rigueur et l'excellence académiques. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et des minorités visibles, des femmes, des personnes

autochtones, des personnes en situation de handicap, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation sexuelle et identité de genre, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances nécessaires pour interagir au sein de groupes diversifiés.

McGill valorise et encourage la recherche qui reflète des traditions intellectuelles, des méthodologies ainsi que des modes de dissémination et de traduction diversifiés. Les personnes candidates sont invitées à démontrer la portée de leur recherche, aussi bien au sein de leur champ universitaire que dans un contexte interdisciplinaire, notamment dans les secteurs gouvernementaux, communautaire et industriel.

En outre, McGill reconnaît et prend équitablement en considération l'incidence des congés (p. ex., obligations familiales ou congés pour raisons de santé), qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Quiconque pose sa candidature est encouragé à signaler tout congé ayant eu une incidence sur son rendement et pouvant avoir modifié son parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable du dossier.

L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes les sphères d'activité de l'Université, conformément aux politiques et procédures relatives aux aménagements. Les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir besoin de certains aménagements pour soumettre leur candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité par courriel accessibilityrequest.hr@mcgill.ca.

Nous encourageons tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux personnes détenant la citoyenneté canadienne ainsi que le statut de la résidence permanente.